



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Paris le 12 octobre 2017

### Déclaration liminaire à la réunion du Conseil d'Administration de VNF du 12 octobre 2017

Madame la commissaire du Gouvernement, mesdames messieurs les administrateurs,

Le contexte économique et social est très mauvais pour les salariés et les ouvriers. La lutte de classe est toujours d'actualité. Les ordonnances réformant le code du travail sont une attaque en règle contre les salariés. Malgré les discours rassurants, nous n'avons jamais cru que la fonction publique serait épargnée. La chasse aux fonctionnaires est ouverte.

- suppressions de 120 000 emplois dans la fonction publique dont 98 à VNF pour la seule année 2018
- gel du point d'indice
- valeur du point d'indice différencié selon les 3 versants de la fonction publique
- augmentation de la CSG
- rétablissement du jour de carence

Un seul objectif, privatiser encore un peu plus des missions de l'État pour continuer d'enrichir ceux qui ont déjà, tout jetant dans la pauvreté et la précarité les plus modestes.

La régionalisation de la réalisation du Canal Seine Nord Europe est un mauvais coup de plus porté à VNF. L'élection du président de la région des Hauts de France à la tête du directoire est un séisme et les répliques seront nombreuses. Les contribuables des Hauts de France financeront à eux seuls un milliards d'euros si l'on en croit les propos du premier ministre rapportés dans la presse. Confier la réalisation d'une telle infrastructure à des collectivités précipite le délitement et la régionalisation des infrastructures de transport.

La concurrence des régions entre elles ne tardera pas à se mettre en place. Une brèche s'est ouverte et d'autres vont emboîter le pas. La région Grand Est n'avait pas caché ses velléités lors de la dernière commission territoriale. Le transfert de l'Yonne de la DT Bassin de la Seine à la DT Centre Bourgogne ouvre la voie au transfert d'une partie de la Seine à la Métropole du Grand Paris. Le réseau des voies d'eau va rapidement perdre toute cohérence et toute homogénéité. Le démantèlement région par région est ce qui peut nous arriver de pire. La politique des transports doit rester dans le giron de l'État.

Concernant le budget de VNF, quand notre établissement pourrait engranger de nouvelles recettes c'est le secteur privé qui tire les marrons du feu. Dans le cadre du projet de création des micro-centrales sur le Seine, une société de projet sera créé avec Quandran, une société française ! En réalité une filiale de Direct Energie, épinglée pour des pratiques commerciales douteuses et jugées agressives vis à vis des consommateurs. Le groupe Direct Energie se prépare au renouvellement des concessions hydroélectriques attribuées par l'État, propriétaire des barrages, jusque là concédées aux opérateurs historiques. Une partie du potentiel de production hydroélectrique est vendu au principal concurrent d'EDF. Après la gestion hydraulique et reconstruction des barrages de la Meuse et de l'Aisne bradés au groupe Vinci c'est une preuve de plus que VNF participe activement aux privatisations et au dépeçage de notre pays.

### **Le problème c'est le coût du capital pas le coût du travail.**

L'austérité pour les salariés alors que la France est la championne du monde du reversement des dividendes aux actionnaires, comme d'habitude, les personnels payent les pots cassés.

Depuis la création de l'EPA VNF, les personnels n'ont cessé d'être trahi. Les conditions de travail se dégradent inéluctablement au fur et à mesure des baisses d'effectifs. Au point que la survie de notre EPA qui est menacée.

### **La CGT promet une lutte sans merci contre la dictature de la finance et du capitalisme !**

La mobilisation du 10 octobre 2017 a été un franc succès. Et nous n'en avons pas fini.

Ce dont nous avons besoin c'est de ré-industrialiser le pays dans son ensemble pour recréer des emplois. La voie d'eau est une infrastructure qui doit être utilisée au maximum de ses capacités. Le potentiel est immense. La privatisation des autoroutes n'est pas un exemple à suivre.

Le report modal doit être imposé par la loi en s'appuyant sur la prise en compte des coûts complets des transports. La ré-industrialisation s'imposera quand la proximité des sites de production s'imposera pour supprimer les transports longs et polluants. Il faut en finir avec l'utilisation inconsidérée des camions là où la voie d'eau est présente. Le transport fluvial même sur de faibles distances est bénéfique et toujours préférable pour préserver l'environnement, réduire l'accidentologie, et la congestion du trafic.

La CGT rappelle son attachement au retour à un opérateur unique de la voies d'eau, seul garant d'un développement homogène sur tout le territoire national des canaux et des voies d'eau.

Les administrateurs CGT